



HAL
open science

Les systèmes d'élevage bovin en France : Une approche descriptive et quantitative au travers du RICA

Vincent Chatellier

► **To cite this version:**

Vincent Chatellier. Les systèmes d'élevage bovin en France : Une approche descriptive et quantitative au travers du RICA. Dossier Economie de l'Élevage, 1997, 264, pp.1-20. hal-02691729

HAL Id: hal-02691729

<https://hal.inrae.fr/hal-02691729v1>

Submitted on 1 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE DOSSIER

Economie de l'élevage

TOUS LES MOIS UNE ANALYSE SUR LES FILIERES BOVINES, OVINES & CAPRINES

● LES SYSTEMES D'ELEVAGE BOVIN EN FRANCE ●

Une approche descriptive et quantitative au travers du RICA

Coproduction entre

- *L'institut de l'Elevage*

.le Département Economie (GEB)

.le Département Systèmes

- *Le Laboratoire d'Etudes et de recherches économiques (LERECO) de l'INRA de Nantes*

En pleine négociation de la nouvelle réforme de la PAC, les différents acteurs des filières du lait et de la viande bovine ont besoin d'outils leur permettant d'analyser l'impact des mesures proposées et l'évolution possible ou probable des élevages. Grâce aux Réseaux d'élevage pour le Conseil et la prospective, l'Institut de l'Elevage en collaboration avec les Chambres d'Agriculture utilise déjà un dispositif adapté à ce type de questionnement à l'échelle de l'exploitation et dans un système de production bien défini. La connaissance fine des composantes du système d'exploitation et des éléments du revenu permet en effet de simuler aisément toute proposition de réforme.

En revanche, le passage à l'échelle régionale, nationale, voire européenne, est beaucoup plus

problématique. Or les réflexions sur l'impact d'une nouvelle réforme de la PAC ou encore sur la maîtrise de la production, ne pourront être pertinentes que si elles contribuent aussi à une approche macro-économique.

Cependant, les éléments disponibles pour aborder cette dimension, c'est-à-dire permettant de quantifier les différents systèmes de production, puis de mesurer leur contribution aux productions globales de lait et de viande, sont rares, incomplets et généralement peu adaptés à cet objectif. Même si l'échantillon n'a pas été construit dans ce but, le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) a semblé le plus adapté à cette première approche quantitative.

Mobilisant les Départements Systèmes et Economie de l'Institut de l'Elevage et le Laboratoire d'Etudes et de Recherches Economiques de l'INRA de Nantes, le traitement de cette base de données propose ainsi une image cohérente des systèmes d'élevage bovin en France. Dans ce document nous développons les résultats tirés du RICA pour l'année 1995. Les résultats ont été confirmés par un traitement spécifique des résultats de l'enquête Structures (SCEES) de décembre 1995.

Novembre 1997 - N° 264



● UNE PHOTOGRAPHIE À PARTIR DU RICA

L'outil idéal n'existe pas

Le dernier Recensement Général de l'Agriculture datant de 1988, force est de constater la pauvreté des outils statistiques permettant de dresser une image quantitative et exhaustive des systèmes de productions bovines aujourd'hui en France. Certes, la réforme de la PAC de 1992, a, par le biais des attributions de primes, conduit à la constitution de nouveaux fichiers nationaux. Mais comme il n'existe à l'heure actuelle et à l'échelle nationale, aucun lien entre les fichiers d'attribution des primes animales et ceux concernant, par exemple, les primes à la surface et que ces fichiers, pour l'essentiel, sont déclaratifs et non exhaustifs, les informations disponibles par ce biais demeurent relativement partielles et interdisent toute lecture de l'élevage français par grands systèmes de production.

Les enquêtes Structures, réalisées tous les deux ans par le SCEES (Service Central des Enquêtes et des Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture) permettent une bonne description générale de l'agriculture nationale, voire régionale car elles reposent sur un échantillonnage départemental au 1/10 ème. Elles sont malheureusement d'un usage assez restreint pour le secteur bovin car elles ne comptabilisent que les animaux présents au moment de l'enquête, c'est à dire en fin d'année et ne distinguent les différentes catégories de bovins que par leur sexe et leur classe d'âge. Un tel outil ne permet pas, par exemple, de capter facilement et directement un système très courant en France, celui des naisseurs de broutards d'automne, car tous les animaux sont normalement vendus au moment de l'enquête. En outre dans l'enquête Structures, le lien n'est pas forcément évident entre le cheptel présent en décembre dans une exploitation et la production de viande de cette même exploitation.

¹La Marge Brute Standard (MBS) est une estimation de la valeur ajoutée potentielle d'une exploitation. Elle est calculée à partir de coefficients appliquée aux structures (surfaces et cheptels) de l'exploitation. Ces coefficients sont variables selon les régions.

244 000 exploitations bovines dans le RICA extrapolé

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) au contraire permet de travailler de façon plus précise sur les ventes annuelles par catégories animales. Il est en outre disponible tous les ans. En revanche la précision des systèmes est plus faible compte tenu de la dimension de l'échantillon. C'est donc cet échantillon qui a été choisi pour mener à bien la quantification des systèmes d'élevage bovin français.

Réalisée annuellement depuis près de trente ans dans chaque Etat membre, l'enquête du RICA concerne au total près de 60 000 exploitations sur l'ensemble de l'Union Européenne, représentatives de l'agriculture professionnelle c'est à dire assurant l'emploi d'au moins 0,75 UTA et avec une Marge Brute Standard¹ supérieure à 8 Unités de Dimension Economique (1 UDE = 1 200 ECUS). Outre certaines informations sur les structures et les systèmes de production, l'enquête fournit de nombreuses données comptables et financières. Disponible pour l'année 1995 en France, le RICA totalise 7 232 exploitations agricoles, toutes orientations confondues. Chacune de ces exploitations étant affectée d'un poids statistique, il est possible de pondérer l'échantillon pour obtenir une image proche de l'agriculture nationale. Ainsi, par extrapolation, les 7 232 exploitations du réseau représentent 428 700 exploitations agricoles françaises. Cet effectif n'est pas très éloigné des 454 000 exploitations agricoles à temps complet maintenant dénombrées par le SCEES lors de l'enquête Structures de décembre 1995.

Notre champ d'investigation couvrant les productions bovines seulement, le traitement des données RICA s'est limité aux exploitations bovines de plus de 5 UGB, dont le nombre extrapolé atteint 244 000 en 1995.

● Répartition de l'échantillon RICA en 1995

	Nombre d'exploitations du RICA	Nombre d'exploitations extrapolé à l'échelle nationale
TOTAL	7 232	428 700
.dont exploitations bovines (>5UGB)	3 830	244 000
.dont autres	3 402	184 700

Source RICA 1995 - INRA Nantes - Institut de l'Elevage

Le fonctionnement de l'atelier bovin détermine les systèmes

La définition initiale des systèmes d'élevage repose sur une typologie à dire d'experts mise au point par les Départements Systèmes d'Exploitation et Economie de l'Institut de l'Elevage. Largement déterminée par des préoccupations concernant la production française de viande bovine, cette typologie est prioritairement orientée sur la détermination des systèmes selon la logique de fonctionnement de l'atelier bovin : type de produits bovins commercialisés, différentes associations entre le lait et la viande et systèmes fourragers.

Compte tenu de l'objectif spécifique de cette étude, la dimension économique des exploitations et les différentes combinaisons de productions n'ont pas été retenues comme des clefs de classement privilégiées. L'analyse détaillée d'un certain

nombre de critères tels que la taille des structures, l'appartenance à une famille de régions (régions mixtes de cultures, régions océaniques, régions allaitantes, régions de montagne et sud-ouest), le chargement, la productivité moyenne des vaches laitières, le classement selon les OTEX... a néanmoins permis de mieux qualifier chaque case typologique. En outre, la photographie est complétée par quelques informations plus qualitatives fournies par les équipes régionales d'animation et de suivi des réseaux d'élevage.

Le traitement des données du RICA selon cette typologie a été effectué par l'INRA de Nantes ².

● Répartition des exploitations bovines du RICA en 1995

	Nombre d'exploitations du RICA	Nombre d'exploitations extrapolé à l'échelle nationale
Exploitations laitières (>=5VL)	2 333	140 400
Exploitations détenant des vaches allaitantes (<5VL et >=5VA et UGB <=8)	1 325	92 200
VA		
Engraisseurs (<5VL et UGBVA + VL >=8)	125	7 200
Autres	47	4 200
TOTAL	3 830	244 000

Source RICA 1995 - INRA Nantes - Institut de l'Elevage

● 140 000 EXPLOITATIONS LAITIÈRES PROFESSIONNELLES

Les exploitations laitières, définies à partir de la présence de 5 vaches laitières au moins seraient au nombre de 140 400 après extrapolation. La sous-évaluation de cet effectif par rapport à l'enquête Structures qui dénombrait encore 161 000 détenteurs de vaches laitières en décembre 1995, peut s'expliquer par l'élimination dans le traitement du RICA des éleveurs non professionnels et des très petits troupeaux laitiers. L'effectif extrapolé à partir du RICA semble

néanmoins assez comparable au nombre moyen annuel de producteurs livrant à l'industrie laitière, issu de l'enquête annuelle laitière du SCEES, 146 500 en 1995.

De même, selon le RICA, les éleveurs détenaient 4 617 milliers de vaches laitières en 1995, soit 98% du cheptel national mesuré par les inventaires de décembre 1994 et 1995 du SCEES.

²F. Colson et V. Chatellier - LERECO-INRA de Nantes

■ Détermination d'une clef typologique pour les systèmes laitiers

Pour décrire les grandes familles de systèmes laitiers rencontrés en France, la typologie choisie repose à la fois sur les systèmes fourragers définis à partir du **contexte pédo-climatique** et de **l'importance du maïs** dans la surface fourragère et sur les **différentes associations possibles entre l'atelier laitier et l'atelier viande**. Les critères et les seuils ont été déterminés à partir de l'expérience acquise au travers des réseaux d'élevage.

- Sont appelées **Montagne et Piémont**, les zones administratives de montagne, de haute montagne et de piémont. La **Plaine** concerne bien évidemment les zones de plaine mais aussi les zones défavorisées simples.

- Deux types de systèmes fourragers sont définis dans les zones de montagne et de piémont:

- les **systèmes herbagers**: < 10% de maïs et < 15 ares maïs/vache laitière.

- les **systèmes avec maïs**: $\geq 10\%$ de maïs ou ≥ 15 ares maïs/vache laitière. Cette dernière condition permet en particulier de capter les systèmes relativement intensifs sur l'atelier laitier avec une conduite un peu plus extensive des génisses ou de l'atelier viande associé.

- En zones de plaine, trois systèmes fourragers sont déterminés en fonction de la part de maïs ensilage dans la surface fourragère:

- les **systèmes herbagers** : < 10% de maïs /SFP

- les **systèmes avec maïs limité** (de 10 à 30% de maïs/SFP) correspondent aux cas où le maïs ensilage ne peut être distribué que dans la ration hivernale.

- les **systèmes avec maïs non limité** ($\geq 30\%$ de maïs/SFP) recouvrent les situations où le maïs ensilage peut être distribué tout au long de l'année aux vaches laitières.

- **La présence d'un troupeau allaitant** à côté de l'atelier laitier est considérée à partir du seuil de 5 vaches allaitantes.

- **L'engraissement des mâles** est abordé au travers des ventes de bovins mâles par catégories d'âge. La présence d'un atelier d'engraissement des bovins mâles est définie à partir du critère:

(Bovins mâles vendus 1-2 ans + Bovins mâles vendus à 2 ans et plus)/VL $\geq 0,2$, qu'il y ait ou non des vaches allaitantes en plus des vaches laitières. En-dessous du seuil de 0,2, les élevages sont considérés comme spécialisés lorsqu'il n'y a que des vaches laitières ou en système naisseur en cas de présence d'un troupeau allaitant.

L'absence d'informations sur le type d'animaux commercialisés oblige à supposer que les bovins mâles vendus entre 1 et 2 ans sont plutôt des taurillons tandis que les bovins mâles de plus de 2 ans sont généralement des boeufs.

L'exploitation est plutôt orientée vers **l'engraissement de taurillons** dans la condition ou : Bovins mâles vendus 1-2 ans \geq Bovins mâles vendus à 2 ans et plus.

L'engraissement de boeufs domine si : Bovins mâles vendus 1-2 ans < Bovins mâles vendus à 2 ans et plus.

- Deux logiques ont été dissociées dans les systèmes herbagers spécialisés de montagne et de piémont.

La logique avec croisement consiste à accorder une part importante au coproduit viande issu de l'atelier laitier. Dans ces systèmes, le croisement des vaches laitières avec un taureau de race à viande est quasi systématique et les éleveurs achètent une large part, voire la totalité de leur renouvellement. Les veaux issus de ces croisements sont commercialisés à l'âge de 5-7 semaines sur les marchés à l'exportation. Cette logique a été recherchée à l'aide du critère : $UGB \text{ bovin}/VL \leq 1,3$.

Au-delà de ce seuil, les exploitations herbagères de montagne se placent dans une **logique laitière spécialisée**.

● Répartition des exploitations laitières du RICA 1995 par grandes familles de systèmes

	Sans vaches allaitantes			Avec vaches allaitantes			TOTAL
	Spécialisés	+Taurillons	+Boeufs	VA naisseurs	VA+taurillons	VA+boeufs	
Montagne et Piémont							
.herbagers	14 400 (1)	-	-	5 400	-	-	20 600
.avec maïs	6 000	-	-	2 700	-	-	9 400
Plaine							
.herbagers	8 400	-	1 900	1 100	-	-	13 500
.maïs limité	24 900	3 300	5 400	4 200	3 700	1 900	43 500
.maïs non limité	35 000	9 100	3 100	2 000	3 200	-	53 200
TOTAL*	88 700	13 300	10 700	15 400	8 200	4 100	140 400

*Pour être représentatives et extrapolables, les cases typologiques doivent comporter au moins 15 observations, soit un univers de 1 500 individus.

Pour cette raison le total par colonne ou par ligne peut être supérieur à la somme des cases typologiques comprises dans cette colonne ou cette ligne.

(1) Dont 2 400 herbagers avec croisement

Source : RICA 1995 - Traitement INRA Nantes - Institut de l'Elevage

2 exploitations sur 3 en systèmes laitiers spécialisés

La classification des exploitations laitières selon la grille typologique met en lumière l'importance des systèmes laitiers spécialisés, c'est-à-dire sans production de viande associée. Pratiqués par un peu moins de 2 éleveurs laitiers sur 3, ces systèmes pèseraient également pour un peu moins de 2/3 à la

fois dans le cheptel national et dans la référence laitière française. Cette spécialisation laitière n'exclut toutefois pas la présence d'ateliers autres que les productions bovines sur l'exploitation. En effet, si 64% des exploitations se classent effectivement dans l'OTEX lait spécialisé (OTEX 41), ou dans l'OTEX 43 (lait + viande bovine) les systèmes de polyculture-élevage (OTEX 60, 81 et 82) sont assez fréquents, concernant plus de 20%

● Poids des systèmes laitiers spécialisés
dans la population des éleveurs laitiers, le cheptel laitier total et le quota total

	Nombre d'exploitations	% éleveurs laitiers.	% de vaches laitières détenues	% du quota laitier national
Systèmes spécialisés de montagne et de piémont	20 400	14,6	12,9	11,5
.herbagers logique spécialisée	12 000	8,6	7,5	6,6
.herbagers logique croisement	2 400	1,7	1,3	1,1
.avec maïs	6 000	4,3	4,1	3,8
Systèmes spécialisés de plaine	68 300	48,7	49,6	52,2
.herbagers	8 400	6	4	3,8
.maïs limité	24 900	17,8	16,4	15,9
.maïs non limité	35 000	24,9	29,2	32,5
TOTAL systèmes spécialisés	88 700	63,3	62,5	63,7

Source RICA 1995 - Traitement INRA Nantes - Institut de l'Elevage

des exploitations, tandis que les associations avec d'autres herbivores (6 200 exploitations) ou un atelier hors-sol (3 900 exploitations) existent également, mais plus rarement.

La logique spécialisée domine nettement dans les systèmes de montagne

Les systèmes spécialisés de montagne regroupent près de 20 400 producteurs, soit près de 70% des exploitations laitières de montagne et de piémont et

14,5% de la population française. Mais du fait de références laitières souvent inférieures à la moyenne nationale, leur poids dans le quota global est plus faible, de l'ordre de 11,5% seulement³.

● **Les systèmes montagnards herbagers, fortement spécialisés**, sont les plus fréquents et se rencontrent a priori dans les régions fromagères de Franche-Comté, des Alpes du Nord (Savoie et Haute-Savoie), mais aussi du Massif Central. Les prix du lait relativement favorables permis par cette valorisation fromagère, notamment dans les

● Caractéristiques moyennes des différents systèmes laitiers

	Nombre d'exploitations	SAU (ha)	SFP (ha)	Nombre UGB bovines	Nombre V.L.	Quota (litres)	UTA
Systèmes spécialisés	88 700	54	35	51	33	179 000	1,7
.montagne herbagers spécialisés	12 000	51	44	45	29	137 600	1,6
.montagne herbagers croisement	2 400	39	27	29	26	108 800	1,5
.montagne avec maïs	6 000	49	39	46	31	159 800	1,7
.plaine herbagers	8 400	49	28	36	22	111 700	1,5
.plaine-maïs limité	24 000	55	36	49	30	158 800	1,7
.plaine-maïs non limité	35 000	56	33	60	39	232 000	1,8
Systèmes lait + taurillons	13 300	82	52	88	43	233 000	1,9
.plaine-maïs limité	3 300	97	65	87	43	230 000	1,8
.plaine-maïs non limité	9 100	75	47	89	43	236 500	1,9
Systèmes lait + boeufs	10 700	63	45	70	31	163 100	1,6
.plaine herbagers	1 900	70	49	62	27	116 300	1,5
.plaine - maïs limité	5 400	62	45	69	30	148 200	1,5
.plaine-maïs non limité	3 100	60	40	76	36	216 900	1,7
Systèmes lait + VA naisseur	15 400	67	50	65	27	132 700	1,7
.herbagers de montagne	5 400	61	50	51	20	87 000	1,6
.montagne avec maïs	2 700	48	42	54	22	104 100	1,5
.plaine - maïs limité	4 200	78	53	75	32	158 700	1,6
.plaine - maïs non limité	2 000	88	56	102	48	265 800	2,2
Systèmes lait + VA + taurillons	8 200	95	66	107	35	188 700	1,9
.plaine - maïs limité	3 700	91	63	101	33	173 700	1,7
.plaine - maïs non limité		96	62	114	38	210 400	1,9
Systèmes lait + VA + boeufs	4 100	83	61	96	30	134 400	1,7
.plaine - maïs limité	1 900	82	58	98	30	132 400	1,6
TOTAL systèmes laitiers	140 400	62	42	62	33	177 100	17

Source : RICA 1995 - Traitement INRA Nantes - Institut de l'Elevage

³Selon l'ONILAIT, les zones de montagne détiennent près de 13% de la référence nationale.

montagnes de l'Est, et le maintien d'un nombre important d'éleveurs, expliquent la taille assez moyenne des structures : près des 3/4 des exploitations de ce groupe disposent d'un quota inférieur à 150 000 litres. Basés presque exclusivement sur l'herbe, ces systèmes se caractérisent par un chargement faible, de l'ordre de 1 UGB/ha SFP et une production animale moyenne: de 4000 à 6000 l/vache dans 60% des cas. La diversification viande est quasiment absente de ces élevages. La seule envisagée consiste à garder un nombre plus important de femelles, pour une vente en génisses prêtes à vêler.

- **La logique avec croisement** caractérise surtout la bordure orientale du Massif Central, mais le RICA ne permet pas de vérifier complètement cette localisation. Les exploitations disposent souvent de petites surfaces, 39 ha de SAU en moyenne et de quotas inférieurs à 150 000 litres dans plus de 80% des cas. La stratégie des éleveurs privilégie le maintien d'un nombre assez élevé de vaches, 26 en moyenne sur le groupe au regard d'une référence laitière modeste de 109 000 litres. Par conséquent, la productivité des vaches reste faible. Ainsi, plus de 40% des exploitations affichent un rendement laitier inférieur à 4000 l/vache et seules 15% dépassent les 5000 l/vache. L'importance du coproduit viande, qui prend souvent la forme de veaux croisés de 5 à 7 semaines vendus à l'export, s'illustre dans les données du RICA par le nombre important de ventes de bovins de moins d'un an : près d'une vingtaine par exploitation en moyenne sur le groupe.

- **Les systèmes avec maïs** touchent 6 000 exploitations des zones de montagne et de piémont dans le RICA. Une pluviométrie abondante et une altitude inférieure à celle des systèmes précédents permettent de développer la culture du maïs fourrage dans des proportions de 10 à 20% de la SFP. La densité démographique relativement forte de ces régions explique l'étroitesse des structures : 50% d'entre elles disposent d'un quota inférieur à 150 000 litres et 70% ne dépassent pas 50 ha de SAU. De ce fait, malgré un contexte naturel contraignant, la conduite des surfaces est assez intensive. Le chargement moyen dans ce groupe

atteint 1,3 UGB/ha SFP. En revanche, les performances des vaches laitières restent moyennes : même si la proportion d'élevages avec un très faible niveau de rendement, c'est à dire inférieur à 4000 litres/vaches, est inférieure à celle rencontrée dans les systèmes herbagers de montagne, 70% des cas se situent encore entre 4000 et 6000 l/vache.

Plus de 50% du quota global dans des systèmes spécialisés de plaine

- **Les systèmes spécialisés herbagers de plaine** concernent des structures de faible dimension économique, inférieures à leurs homologues des régions de montagne. Dans ¾ des cas, le quota laitier ne dépasse pas 150 000 litres et à 25%, la proportion de très petites références laitières, moins de 60 000 litres, est encore particulièrement forte dans ce groupe. Le niveau de productivité des animaux est modeste, inférieur à 5000 l/vache dans 55% des cas. Ces exploitations correspondent souvent à des situations d'éleveurs en fin de carrière et sans successeur, plus rarement à des double-actifs ou à des jeunes en phase d'installation. Du fait des particularités de ce groupe, le RICA tend d'ailleurs probablement à sous-estimer leur nombre dans la population laitière française.

Localisés dans toutes les grandes régions laitières, ces systèmes sont généralement très spécialisés et de plus faible dimension économique dans les régions du grand Ouest et du Sud-Ouest. Dans les régions mixtes de cultures, les structures sont plus grandes et plus souvent diversifiées, notamment vers la production céréalière.

- Regroupant près de 60 000 éleveurs, **les systèmes laitiers spécialisés avec maïs** pèsent lourd dans la production laitière nationale. A eux seuls, ils approvisionneraient presque la moitié du quota global. Largement rencontrés dans les zones mixtes de cultures du Nord et de l'Est, dans le Sud-Ouest, mais surtout dans le grand Ouest, ils se caractérisent par des dimensions économiques très supérieures à celles des systèmes herbagers de

plaine ou des exploitations de montagne et de piémont. Ainsi, en maïs limité, un peu moins de la moitié des exploitations disposent d'un quota de plus de 150 000 litres. En maïs non limité, la proportion approche les 80%, probablement du fait aussi d'un nombre plus important de formes sociétaires d'exploitation, comme le traduit le nombre d'unités de main d'oeuvre : 1,8 UTA en moyenne par exploitation sur ce groupe⁴. Dans ces élevages, la logique spécialisée semble s'accompagner d'une recherche de performances laitières individuelles élevées, surtout lorsque le maïs n'est plus un facteur limitant. Ainsi, dans cette dernière classe, 53% des exploitations dépassent le niveau moyen de 6000 l/vache/an. Lorsque le maïs est limité, cette part retombe toutefois à 26% de la population du groupe.

La pérennité de ces systèmes est généralement assurée puisqu'ils attirent de nombreux jeunes.

Au-delà de cette logique générale, les systèmes laitiers spécialisés, avec maïs limité ou non, présentent quelques particularités régionales. Dans le grand Ouest et dans le Sud-Ouest, où ces systèmes sont très présents, les surfaces initiales modestes, de l'ordre de 50 ha de SAU, obligent généralement à une intensification très poussée et interdisent quasiment toute diversification dans l'utilisation de sol. Dans les régions mixtes de cultures, la taille des structures est beaucoup plus importante, 80 ha de SAU environ, et la diversification vers les systèmes de polyculture-élevage beaucoup plus fréquente.

● **Poids des systèmes laitiers avec diversification viande dans la population des éleveurs laitiers, le cheptel laitier total et le quota global**

	Nombre d'exploitations	% éleveurs laitiers	% de vaches laitières détenues	% du quota laitier national
Systèmes lait + taurillons	13 300	9,5	12,3	12,4
.maïs limité	3 300	2,4	3,1	3,1
.maïs non limité	9 100	6,5	8,5	8,7
Systèmes lait + boeufs	10 700	7,6	7,3	7
.herbagers	1 900	1,4	1,1	0,9
.maïs limité	5 400	3,9	3,5	3,2
.maïs non limité	3 100	2,2	2,5	2,7
Systèmes lait + VA naisseur	15 400	11	9,1	8,2
.herbagers de montagne	5 400	3,8	2,3	1,8
.de montagne avec maïs	2 700	1,9	1,2	1,1
.de plaine avec maïs limité	4 200	3	2,9	2,7
.de plaine avec maïs non limité	2 000	1,4	2,1	2,2
Système lait + VA + taurillons	8 200	5,8	6,3	6,2
.maïs limité	3 700	2,6	2,6	2,6
.maïs non limité	3 200	2,3	2,7	2,7
Système lait + VA + boeufs	4 100	2,9	2,6	2,2
.maïs limité	1 900	1,4	1,3	1,0
TOTAL systèmes diversifiés viande	51 700	36,8	37,5	36,1

Source RICA 1995 - Traitement INRA Nantes - Institut de l'Elevage

⁴Selon l'ONILAIT, en 1995, 20% des exploitations laitières françaises sont en statut sociétaire, dont les 3/4 en GAEC. Elles détiennent 36% du quota national.

L'engraissement des mâles, dans des systèmes de plaine avec du maïs

Les ateliers d'engraissement de mâles en boeufs ou taurillons, sont associés à la production laitière dans 24 000 exploitations, soit près de 20% des exploitations laitières des zones de plaine. Dans la très grande majorité des cas, leur présence est conditionnée à la culture du maïs fourrage.

- **L'engraissement des mâles en taurillons** domine dans les situations très favorables au maïs, lorsque ce dernier atteint près de 40% de la surface fourragère principale. Dans des structures de taille importante, d'une bonne quarantaine de vaches laitières, avec un quota moyen de 236 000 litres et une main d'oeuvre abondante (1,9 UTA), près d'une vingtaine de taurillons sont commercialisés annuellement. Ces animaux proviennent essentiellement des veaux mâles nés sur l'exploitation. Avec un chargement moyen de 1,9 UGB/ha SFP, ces systèmes sont très intensifs. Dans le cas où la part de maïs est plus limitée, le chargement retombe à 1,3 UGB/ha SFP et l'atelier d'engraissement est de dimension plus restreinte, une quinzaine de mâles, pour une référence laitière et un nombre d'UTA sensiblement comparables aux situations les plus intensives. Ces deux types de systèmes, se caractérisent aussi par des performances laitières élevées, dépassant 6000 l/vache dans plus d'un tiers des cas.

Les régions océaniques (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie) constituent le noyau dur des systèmes laitiers avec engraissement de taurillons, notamment lorsque le maïs n'est pas limité. Ces systèmes sont aussi présents dans les régions du Nord et de l'Est mais avec une contribution plus équilibrée entre les situations maïs limité et maïs non limité. Outre l'importance du maïs dans la surface fourragère, ces deux familles de régions se distinguent surtout par des surfaces très différentes, bien plus modestes dans les régions du grand Ouest et donc par une plus ou moins grande place des grandes cultures dans les assolements. En revanche, les tailles moyennes des cheptels bovins sont très voisines.

- **Les ateliers d'engraissement de boeufs** concernent des exploitations de dimension économique plus faible que les précédentes. Tous systèmes fourragers confondus, le quota laitier ne dépasse 150 000 litres que dans 50% des cas contre 80% dans les situations avec des taurillons. En outre, la référence laitière est d'autant plus faible que les systèmes sont à vocation plus herbagère. De ce fait, à partir d'un cheptel laitier un peu plus restreint, les ateliers d'engraissement des mâles sont aussi plus modestes : une dizaine de mâles en moyenne dans les systèmes herbagers ou limités en maïs, une quinzaine lorsque le maïs n'est pas limitant. Les informations disponibles ne permettent cependant pas de vérifier qu'il s'agit bien de boeufs et non de taurillons âgés de 2 ans et plus, pouvant prétendre à 2 primes aux bovins mâles.

Les systèmes avec boeufs se distinguent également des associations lait + taurillons par une recherche moins poussée de la performance laitière par vache : 25% des exploitations dépassent un niveau moyen de 6000 l/vache tandis que 45% enregistrent encore des rendements inférieurs à 5000 l/vache.

Comme les systèmes lait+taurillons, les systèmes avec engraissement de boeufs sont presque exclusivement situés dans les régions du grand Ouest et dans les zones mixtes de cultures, et les mêmes particularismes régionaux se retrouvent. Mais contrairement aux premiers avec taurillons et quelle que soit la région d'origine, ces systèmes sont aux mains d'une forte proportion d'éleveurs âgés.

Plus d'un quart des exploitations laitières de montagne ont aussi des vaches allaitantes

- Dans les zones de montagne et de piémont, la diversification viande prend très majoritairement la forme **d'un troupeau allaitant en système naisseur**. Elle se rencontre en principe essentiellement dans les zones de montagne du Massif Central et les piémonts du Sud-Ouest (Aveyron, Pays Basque, Béarn...) mais serait

beaucoup plus rare dans les montagnes de l'Est, de Franche-Comté et des Alpes du Nord. Le troupeau allaitant, de taille assez modeste, soit une quinzaine de vaches en moyenne, vient en complément d'un quota laitier généralement limité, inférieur à 150 000 litres dans presque 90% des exploitations, et qui descend même en-dessous de 60 000 litre dans plus d'un tiers des exploitations. Ces faibles références laitières permettent probablement à la plupart de ces détenteurs de double-troupeau de bénéficier des primes à la vache allaitante. D'ailleurs, dans ces régions, une partie des vaches allaitantes déclarées et primées correspond en réalité à des vaches de race mixte traites dans des situations où le rendement laitier de l'exploitation est inférieur au rendement moyen départemental. En effet, la stratégie sur le troupeau laitier semble bien privilégier une conduite économe et autonome, comme en témoignent les faibles niveaux de rendements laitiers par vache, inférieurs à 5000 l/vache dans plus de $\frac{3}{4}$ des exploitations herbagères. En revanche, en présence de maïs, cette proportion tombe à près de 50%.

- En zone de plaine, les exploitations laitières herbagères avec des vaches allaitantes en système naisseur sont très marginales et ne peuvent être captées au travers du RICA. De faible dimension économique comme leurs homologues spécialisées, elles pourraient aussi être légèrement sous-estimées par cet échantillon.

- Lorsque le maïs rentre dans les systèmes fourragers en zone de plaine, les vaches allaitantes se reconstituent essentiellement dans les régions du grand Ouest et dans les zones mixtes de cultures. Mais les systèmes se déclinent très différemment de ceux des zones de montagne et de piémont. A côté d'une référence laitière souvent plus importante, supérieure à 150 000 litres dans plus de la moitié des cas, la diversification vers la vache allaitante se développe sur des structures disposant de beaucoup de surfaces, de 80 à 90 ha de SAU en moyenne, et d'une main d'oeuvre abondante. Le cheptel allaitant garde toutefois une dimension assez modeste, de l'ordre d'une quinzaine de vaches et semble avant tout destiné à

la valorisation des surfaces herbagères obligatoires des exploitations, l'ensilage de maïs étant voué à la seule production laitière. C'est alors bien l'intérêt maintenu, voire renforcé de la présence de maïs dans la ration des vaches laitières qui provoque le développement du troupeau allaitant. Malgré l'importance du maïs ensilage, la recherche de rendements laitiers élevés ne semble pas forcément la règle générale : si plus de 30% des exploitations enregistrent effectivement une productivité moyenne supérieure à 6000 l/vache, il en reste encore 45% avec des rendements en-dessous de 5000 l/vache.

Dans les zones de plaine, 60% des double-troupeaux pratiquent aussi l'engraissement

Présents dans près de 18 700 exploitations laitières soit près de 17% des exploitations des zones de plaine, les troupeaux allaitants s'accompagnent d'un atelier d'engraissement de bovins mâles dans près de 60% des cas.

- Les double-troupeaux avec engraissement en taurillons sont les plus répandus. Bien localisés dans les régions du grand Ouest et dans une moindre mesure dans les zones mixtes de cultures du Nord et de l'Est, ces systèmes se déploient sur de larges structures, 95 ha de SAU en moyenne, bénéficiant de beaucoup de main d'oeuvre (1,9 UTA). Les quotas laitiers peuvent être assez moyens, inférieurs à 150 000 litres dans 55% des cas, mais dans 18% des exploitations, ils dépassent aussi 300 000 litres. Le troupeau allaitant atteint une taille respectable, de 20 à 25 vaches en moyenne. La taille de l'atelier d'engraissement, de 20 à 30 taurillons selon le système fourrager, laisse supposer que ces éleveurs engraisent à la fois des mâles d'origine allaitante et d'origine laitière nés sur l'exploitation. La conduite de ces exploitations est intensive à la fois sur les surfaces et les animaux. Ainsi, le chargement dépasse 1,4 UGB/ha SFP dans près de 80% des cas et les rendements laitiers moyens excèdent 5000 l/vache dans 60% des exploitations.

● **Les systèmes laitiers avec vaches allaitantes et boeufs**, sont relativement marginaux à l'échelle nationale puisqu'ils ne concernent que 3% des éleveurs laitiers totaux. Situés dans les mêmes régions que les précédents, ces systèmes diffèrent de ceux diversifiés vers la vache allaitante et le taurillon, par leur dimension économique un peu

plus réduite : le quota laitier n'excède pas 150 000 litres dans 65% des cas et le cheptel allaitant atteint une moyenne de 19 vaches. De ce fait, la taille de l'atelier d'engraissement est plus faible, soit moins d'une quinzaine de bovins de plus de 2 ans vendus annuellement.

● 92 000 EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES VACHES ALLAITANTES

Une population difficile à appréhender

A la différence des éleveurs laitiers, la population des producteurs de viande et en particulier des détenteurs de vaches allaitantes semble beaucoup plus difficile à estimer au travers de l'échantillon du RICA. S'ajoutent à cela des difficultés dans la définition des différents systèmes de production, liées à l'absence d'informations directes concernant le type d'animaux commercialisés dans les exploitations : broutards classiques, broutards repoussés, taurillons, boeufs...

Définies à partir de la présence de 5 vaches allaitantes et sous condition qu'il y ait moins de 5 vaches laitières, les exploitations allaitantes, extrapolées à partir du RICA, seraient au nombre de 92 300 en 1995 et détiendraient 3,23 millions de vaches allaitantes. Pour s'approcher de la population nationale des détenteurs de vaches allaitantes, il faut ajouter à cet effectif les éleveurs laitiers possesseurs d'un double-troupeau. Estimés à 27 700 à partir du RICA, ils possèderaient 519 000 vaches allaitantes supplémentaires. Mais le cumul de ces deux populations n'est pas comparable à l'enquête Structures du SCEES, qui chiffrait en décembre 1995, à 200 000 le nombre de détenteurs de vaches nourrices. Par ailleurs, d'après les inventaires du SCEES, le cheptel allaitant national totalisait 4,03 millions de vaches en moyenne entre décembre 1994 et décembre 1995. L'univers du RICA ne couvre donc que 94% du troupeau allaitant national et ne concerne que 60% des détenteurs de vaches nourrices.

Cette distorsion entre les différentes sources statistiques peut s'expliquer par le choix des seuils et l'existence de très nombreux petits troupeaux de moins de 5 vaches correspondant en particulier à des situations de préretraite ou de double-activité, un phénomène fréquent chez les possesseurs de vaches allaitantes. En privilégiant la représentativité d'une agriculture professionnelle, le RICA ignore ce type de producteurs de viande. De façon plus marquée encore qu'en production laitière, le RICA concerne donc des exploitations bovins viande de plus grande dimension économique que la moyenne nationale.

L'activité dominante des détenteurs de vaches allaitantes en France demeure le naissage. Sur les 92 300 exploitations extrapolées à partir de ce panel, près de 70% commercialiseraient leurs animaux sous forme de broutards, plus ou moins âgés, tandis que 18% seulement engraisseraient les mâles en taurillons ou en boeufs. Les petits troupeaux, non considérés ici, pratiquant eux aussi majoritairement le naissage, il est fort probable que la quantification à partir du RICA sous-estime le poids de ce type de systèmes à l'échelle française.

La moitié des détenteurs de vaches allaitantes produisent des broutards non primés

Pratiqués par près de 44 000 éleveurs, les systèmes de naissage de broutards non primés dominent dans la population traitée. A partir de vèlages de fin

■ Typologie des systèmes avec vaches allaitantes

Les systèmes viande se déclinent généralement selon le profil des ventes des animaux mâles issus du troupeau allaitant, animaux caractérisés par leur âge, leur état de finition, la période de vente... Or la principale difficulté posée par la base de données du RICA (comme les autres bases de données) réside dans l'absence d'information sur le type d'animaux vendus et oblige à définir des critères indirects. La typologie choisie repose sur un essai de différenciation des animaux mâles commercialisés, sans tenir compte du profil de ventes des femelles, souvent moins traceur des logiques de fonctionnement.

Compte tenu de ces difficultés, d'une certaine variabilité dans les critères retenus et des effets de seuil, la quantification des systèmes dérivée de cette typologie doit être utilisée avec prudence et permet davantage un raisonnement en grande masse et en tendance qu'en valeur absolue. L'obtention d'une image plus juste et plus précise nécessiterait des fichiers statistiques inexistant à l'heure actuelle.

- **Les systèmes naisseurs** ont été approchés à l'aide du critère: Produit bovin sans aides/VA < 6500F et bovins mâles vendus à 2 ans et plus/VA < 0,2.

Trois grandes familles de systèmes ont ensuite été distinguées:

→ **Les producteurs de veaux sous la mère** répondent à la condition:

Total primes au bovin mâle (PSBM)/Total primes à la vache allaitante (PMTVA) < 0,2 et 0,3 =< veaux de boucherie/VA < 1,3.

→ **Les naisseurs de broutards non primés:**

PSBM (Francs)/PMTVA (Francs) < 0,2 et veaux de boucherie/VA < 0,3

→ **Les naisseurs de broutards primés** ont été repérés par le critère:

PSBM (Francs)/PMTVA (Francs) >= 0,2.

L'orientation préférentielle vers ce type d'animaux maigres, qui concernent généralement des broutards repoussés ou des taurillons maigres, a été déterminée sous l'hypothèse qu'un minimum de 30% des mâles vendus touchent la prime spéciale au bovin mâle.

- **Les systèmes naisseurs-engraisseurs** concernent tous les élevages correspondant à la condition: Produit bovin sans aides/VA >= 6500F ou bovins mâles vendus à 2 ans et plus/VA >= 0,2.

La différenciation du type d'animaux engraisés est réalisée sur les ventes de bovins mâles par catégories d'âge et sous l'hypothèse que les mâles vendus entre 1 et 2 ans correspondent majoritairement à des taurillons tandis que les mâles commercialisés au-delà de 2 ans sont surtout des boeufs. Les critères et les seuils retenus se rapprochent de ceux adoptés dans la typologie des systèmes laitiers.

- **Les naisseurs-engraisseurs de boeufs** sont définis par :

bovins mâles vendus à 2 ans et plus > bovins mâles vendus 1-2 ans et

bovins mâles vendus à 2 ans et plus/VA >= 0,2.

- A l'inverse, il s'agit prioritairement de **naisseur-engraisseurs de taurillons** dans la condition où:

bovins mâles vendus à 2 ans et plus=< bovins mâles vendus 1-2 ans et

bovins mâles vendus 1-2 ans/VA >= 0,2.

→ Souvent, l'engraissement se limite aux mâles issus du troupeau allaitant présent sur l'exploitation.

Ces naisseurs-engraisseurs de taurillons sans achats répondent à la condition:

bovins mâles vendus 1-2 ans/VA < 0,7 ou achats de bovins mâles de moins d'1 an < 10.

→ A l'inverse **les naisseurs-engraisseurs de taurillons pratiquant des achats de maigres** (veaux ou broutards) sont définis par les critères:

bovins mâles vendus 1-2 ans/VA >= 0,7 ou achats de bovins mâles de moins d'1 an > 10.

La condition sur les achats de mâles de moins d'un an permet de pallier l'insuffisance du ratio mâles 1-2 ans/VA dans le cas où troupeau allaitant est de petite taille, soit moins de 20 vaches.

- Les exploitations affichant un produit brut bovin/VA élevé mais qui ne répondent pas aux définitions des naisseurs-engraisseurs de boeufs ou de taurillons sont classées en autres. Cette catégorie regroupe des élevages assez divers pouvant par exemple avoir d'importantes ventes de femelles ou encore un débouché privilégié pour des animaux reproducteurs.

d'hiver, ils consistent le plus souvent à produire un broutard âgé de 6 à 8 mois, commercialisé avant l'hiver. Dans le cas de vélages plus étalés sur l'année, les ventes peuvent même être plus précoces. Ces systèmes, fréquents et traditionnels en zones limousine et charolaise, dans le Massif Central et le Sud-Ouest, ont diffusé largement dans l'ensemble de l'Hexagone, notamment sous l'impulsion des reconversions lait-viande. Fréquemment, cette production bovine est associée à d'autres activités. Ainsi, le croisement de cette case typologique avec les OTEX fait apparaître que près de 40% seulement des exploitations sont spécialisées en viande bovine (OTEX 42), tandis que les systèmes de polyculture-élevage, de grandes cultures ou les associations avec d'autres herbivores (des ovins essentiellement) regroupent près de 55% des élevages.

Ces systèmes se caractérisent aussi par un cheptel allaitant de taille moyenne, inférieure à 40 vaches dans plus de ¾ des cas, voire inférieure à 20 vaches dans 1 exploitation sur 3. En revanche, la surface totale semble moins limitante, dépassant 50 ha dans près de la moitié des exploitations, et

autorise une conduite extensive. Dans plus de 2/3 des situations, le chargement technique est inférieur à 1,4 UGB/ha SFP.

Au-delà de ces caractéristiques générales, les disparités régionales à l'intérieur de ce même système sont marquées. C'est dans les régions du Sud-Ouest, où le système naisseur est très répandu, mais aussi dans le grand Ouest, que les structures sont les plus petites, avec en moyenne 40 ha de SAU et 20 à 25 vaches allaitantes, les plus intensives (1,4 UGB/ha SFP) et les moins spécialisées. A l'inverse, les dimensions d'exploitation sont beaucoup plus importantes dans les régions herbagères du Centre et de l'Est (Limousin et Bourgogne), ou dans les régions de montagne d'où une conduite plus extensive (1,2 UGB/ha SFP) et des systèmes beaucoup plus spécialisés. Dans les régions mixtes cultures, sur des surfaces importantes, aux environs de 80 ha de SAU, les exploitations associent un troupeau allaitant de taille moyenne, avec moins d'une trentaine de mères, valorisateur des surfaces en herbe à une importante activité céréalière.

● Répartition des différents systèmes allaitants par orientation technico-économique

	Nombre d'exploitations	% par classes d'OTEX				
		Viande bovine (OTEX 42)	Grandes cultures (OTEX 11+12)	Autres herbivores (44-71)	Hors sol (OTEX 50+72)	Polycultures élevage (OTEX 60+81+82)
Producteurs veaux sous la mère	5200	34	16	15	4	32
Naisseur broutards non primés	44000	39	13	15	4	27
Naisseur broutards primés	21700	54	12	12	3	19
Naisseur engraisseurs de taurillons sans achats	10300	63	9	8	5	14
Naisseur engraisseurs de taurillons avec achats	1400	60	5	4	6	22
Naisseur engraisseurs de boeufs	4700	29	25	10	11	24
Autres	5000	42	20	11	3	22
TOTAL	92300	45	13	13	4	23

Les broutards primés, souvent présents dans de plus grandes structures

La production d'animaux maigres primés, broutards repoussés ou taurillons maigres, se rencontre dans des exploitations de dimension plus grande que les précédentes. Dans plus de la moitié des cas, le cheptel dépasse 40 vaches et la proportion de troupeaux de moins de 20 vaches n'est que de 17% dans ce groupe. De même, la SAU, excède 50 ha dans 80% des situations. Cette bonne dimension économique autorise la spécialisation du système, plus de la moitié de ces exploitations étant effectivement classée dans l'OTEX 42 bovin-viande.

Eux aussi extensifs, les naisseurs de broutards primés affichent toutefois des chargements plus élevés que les naisseurs de broutards non primés car le maïs ensilage y est plus présent. Ainsi, seules un peu plus la moitié des exploitations enregistre un chargement technique inférieur à 1,4 UGB/ha SFP.

Ces systèmes se sont surtout développés dans la zone charolaise ou dans le sud du Massif Central pour répondre à un besoin d'étalement des ventes d'animaux maigres sur le marché italien. Le RICA ne permet toutefois pas d'appréhender avec précision le profil exact des ventes, ni de vérifier exactement la localisation de ces exploitations.

● Poids des différents systèmes dans le cheptel allaitant total

	Nombre d'exploitations	Nombre total VA détenues	% total VA en 1995
Systèmes bovins viande	92 300	3 229 000	85,1
.producteurs veaux sous la mère	5 200	118 000	3,1
.naisseurs broutards non primés	44 000	1 351 000	35,6
.naisseurs broutards primés	21 700	984 000	26,0
.naisseurs engraisseurs de taurillons sans achats	10 300	435 000	11,5
.naisseurs engraisseurs de taurillons avec achats	1 400	43 000	1,1
.naisseurs engraisseurs de boeufs	4 700	134 000	3,5
.autres	5 000	163 000	4,3
Systèmes laitiers avec VA	27 700	519 000	13,7
.lait + VA systèmes naisseurs	154 000	249 000	6,6
.lait + VA + taurillons	8 200	193 000	5,1
.lait + VA + boeufs	4 100	76 000	2,0
Autres*	-	46 000	1,2
TOTAL	-	3 794 000	100,0

*Correspond au total des vaches détenues par les éleveurs classés en

"laitiers sans vaches allaitantes", par les engraisseurs et par les exploitation.

non bovine (<5UGB)

Une production de veaux sous la mère sans doute sous-estimée

Chiffrée à 5200, la population des producteurs de veaux sous la mère paraît être sous estimée dans la quantification à partir du RICA. La dimension souvent faible de ce type d'atelier et leur circonscription géographique très particulière (certains départements du Limousin, d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées et dans une moindre mesure la bordure Est du Massif Central) semblent en effet induire des problèmes d'échantillonnage et des biais dans les extrapolations.

Les caractéristiques de ces systèmes dans le RICA correspondent néanmoins assez bien aux éléments connus des experts. L'exigüité des surfaces, très majoritairement inférieure à 50 ha et l'exigence en main d'oeuvre de la production de veaux sous la mère expliquent la modeste taille des troupeaux : dans près de la moitié des cas, ils ne dépassent pas 20 vaches allaitantes et les cheptels de plus de 40 mères ne sont que 10%. Ces faibles dimensions ne sont toutefois pas synonymes de forte intensification, le chargement technique n'excédant pas 1,4 UGB/ha SFP dans plus de 80% des exploitations. Avec 35% seulement des exploitations classées en OTEX 42, la spécialisation viande est rare dans ces systèmes où les diversifications vers les grandes cultures ou les cultures spéciales sont très fréquentes.

Chez les naisseurs-engraisseurs, surtout une production de taurillons sans achats

● Parmi les 16 400 naisseurs-engraisseurs dénombrés à partir du RICA, les **systèmes de production de taurillons sans achats** sont les plus fréquents, avec près de 2/3 des exploitations. Présentes surtout dans les régions du grand Ouest, les zones mixtes de cultures du Nord et de l'Est, mais aussi en plus faible nombre dans les régions traditionnelles d'élevage du Limousin et de la Bourgogne, ces exploitations sont de taille assez confortable, supérieure à 40 vaches dans plus de 2 cas sur 5 et à 50 ha dans 2/3 des situations. Il en résulte une relative spécialisation des systèmes, près de 65% d'entre eux se classant en OTEX 42. C'est généralement dans les régions du grand Ouest, que la spécialisation est la plus poussée. La présence d'ensilage de maïs, en proportion supérieure à 10% dans la surface fourragère, permet une conduite assez intensive. Ainsi, dans près de 2/3 des exploitations, le chargement excède 1,4 UGB/ha SFP et dans 25% des cas, il dépasse même 2 UGB/ha SFP.

Néanmoins, la présence d'une forte part de systèmes sans maïs (1/3 des cas) et de chargements faibles (inférieurs à 1,2 UGB/ha SFP dans le quart des exploitations) laisse planer certaines incertitudes sur la quantification de ce groupe,

● Caractéristiques moyennes des différents systèmes allaitants.

	Nombre d'exploitations	SAU (ha)	SFP (ha)	Nombre UGB bovines	Nombre V. A.
Producteurs de veaux sous la mère	5 200	39	23	25	23
Naisseur broutards non primés	44 000	63	40	43	31
Naisseur broutards primés	21 700	94	60	76	45
N.E. de taurillons sans achats	10 300	75	56	81	42
N.E. de taurillons avec achats	1 400	66	42	75	31
Naisseur engraisseur de boeufs	4 700	80	45	62	29
Autres	5 000	77	46	56	32
TOTAL	92 300	72	46	56	35

intensif par définition. Certes, il existe des systèmes intensifs d'engraissement à base de sous-produits qui ne font pas appel à l'ensilage de maïs, notamment dans les régions du Nord de la France et des systèmes moins intensifs avec utilisation d'ensilage d'herbe ou de foin complété par des céréales. Mais il est aussi probable que les critères indirects et les seuils utilisés dans la typologie fassent entrer dans cette classe, des producteurs d'animaux non finis mais âgés de plus d'un an, de type broutards repoussés ou taurillons maigres. Faute d'informations sur le type exact d'animal commercialisé, une analyse plus approfondie des prix de vente moyens des bovins mâles permet toutefois d'affirmer que les prix sont généralement plus élevés (supérieurs à 7000 F/tête en 1995) chez les producteurs classés dans les naisseurs-engraisseurs de taurillons que chez ceux placés en systèmes de broutards primés.

- Au nombre de 1400, **les naisseurs-engraisseurs de taurillons avec achats** sont peu présents dans l'échantillon du RICA. Ils se démarquent des systèmes sans achats par des surfaces et des cheptels allaitants un peu plus réduits. Dans 80% des cas, le nombre de vaches nourrices est inférieur à 40 têtes. La conduite est aussi beaucoup plus intensive : 85% des exploitations enregistrent un chargement technique supérieur à 1,4 UGB/ha SFP et 40% dépassent même le seuil de 2 UGB/ha SFP.

La pratique des achats de maigres induit un nombre nettement plus élevé de ventes annuelles de bovins âgés de 1 à 2 ans : un peu plus d'une quarantaine en moyenne contre une vingtaine dans

le groupe précédent, et exclut quasiment toute diversification des surfaces vers d'autres productions que la viande bovine.

Les naisseurs-engraisseurs de boeufs, un système traditionnel en déclin

Rencontrés essentiellement dans le grand Ouest et les régions mixtes de cultures du Nord et de l'Est, **les naisseurs-engraisseurs de boeufs**, au nombre de 4700, se différencient des producteurs de taurillons par des tailles de troupeau plus restreintes, inférieures à 40 vaches dans près de ¾ des cas, mais disposent aussi de surfaces totales assez vastes, excédant 50 ha dans plus de 70% des exploitations. Une large part des surfaces semble vouée aux cultures, impliquant une spécialisation beaucoup moins poussée que dans les systèmes précédents. Près de la moitié des exploitations se classe en effet dans les OTEX grandes cultures et polyculture-élevage mais cette diversification est généralement plus répandue dans les régions mixtes de cultures que dans le grand Ouest. La variabilité des chargements et des prix de vente moyens des animaux témoigne cependant d'une certaine hétérogénéité dans la conduite et le profil des ventes dans ces systèmes. Cette hétérogénéité pourrait s'expliquer par des profils associant plusieurs types d'animaux gras ou maigres souvent plus nombreux que les cas ne pratiquant que des ventes de boeufs.

Contrairement aux systèmes avec taurillons, la production de boeufs issus de vaches allaitantes, menée aujourd'hui majoritairement par des éleveurs âgés, attire peu les jeunes.

● LES ATELIERS D'ENGRASSEMENT, PEU NOMBREUX, MULTIFORMES ET DE DIMENSION MODESTE

- Parmi les 7100 exploitations classées dans les systèmes d'engraissement sans vaches, **les engraisseurs de taurillons** représentent plus du quart des exploitations (1900). Localisés dans leur très grande majorité dans les régions du grand Ouest et les zones mixtes de cultures du Nord et de l'Est, ils présentent une assez grande hétérogénéité dans les surfaces et les tailles d'ateliers. Avec 60%

des exploitants commercialisant moins de 60 bovins par an, les ateliers restent néanmoins de dimension assez modeste. La priorité donnée aux autres productions agricoles, et en particulier l'orientation privilégiée vers les grandes cultures grâce à des SAU importantes, peut expliquer cette variabilité. Ces systèmes sont très intensifs puisque les chargements dépassent très souvent la

● Répartition des principaux systèmes d'engraissement dans le RICA 1995

	Nombre d'exploitations
.Engraisseurs de taurillons	1 900
.Engraisseurs de génisses	1 500
.Engraisseurs de boeufs	1 200
.Autres	2 500
Total systèmes engraisseurs	7 100

Source : RICA 1995 - INRA Nantes - Institut de l'Elevage

barre des 2 UGB/ha SFP. Néanmoins, près du tiers d'entre eux enregistrent encore des chargements inférieurs à 1,4 UGB/ha SFP.

● Rencontrés dans les mêmes zones que les systèmes précédents, les **engraisseurs de boeufs**, moins nombreux (1200), présentent aussi des structures et des chargements très variables. Orientés majoritairement vers les grandes cultures, ils se distinguent toutefois des engraisseurs de taurillons par des ateliers de taille encore plus petite, inférieure à 20 ventes annuelles dans 60% des cas.

● Les exploitations orientées vers l'**engraissement de génisses** diffèrent largement des engraisseurs de

■ Critères de détermination des systèmes engraisseurs

Les systèmes orientés vers l'engraissement ont été définis à partir du critère $UGB/VA+VL \geq 8$ dans des exploitations détenant moins de 5 vaches laitières. La caractérisation du type dominant de l'atelier d'engraissement a été approchée à partir de la comparaison du nombre total de ventes dans chaque catégorie d'animaux.

● **Les engraisseurs de taurillons** ont été repérés par un total des ventes de bovins de 1 à 2 ans dépassant respectivement les ventes de toutes les autres catégories d'animaux (veaux de boucherie, bovins de moins d'un an, bovins de plus de 2 ans, génisses, vaches...)

● **Les engraisseurs de boeufs** sont définis par une somme des ventes maximale pour les bovins de plus de 2 ans.

● **Les engraisseurs de génisses ou de veaux de batterie** ont été classés selon le même principe.

Peu significatives, les autres catégories d'animaux n'ont pas été retenues.

bovins mâles. Situées majoritairement dans les régions mixtes de cultures et dans les régions de montagne, elles possèdent des surfaces un peu plus petites (67 ha de SAU en moyenne contre 93 ha chez les engraisseurs de taurillons) et pratiquent une conduite plus extensive, les chargements n'excédant pas 1,4 UGB/ha SFP dans plus de la moitié des cas. Avec des ventes annuelles qui ne dépassent 20 animaux que dans 15% des situations, ces exploitations sont très rarement spécialisées dans la seule production bovine.

● CONTRIBUTION DES SYSTEMES BOVINS À LA PRODUCTION DE VIANDE

Au-delà de la quantification des systèmes de production de lait et de viande en nombre d'éleveurs et de l'estimation de leur part respective dans les cheptels laitier et allaitant totaux, nous avons tenté d'évaluer leur contribution à la production totale de viande bovine. Cette approche, qui reste toutefois très grossière car elle ne peut s'appuyer sur des données observées, repose sur l'attribution d'une production forfaitaire de viande vive par UGB dans chaque catégorie de système,

production elle-même calculée à partir des cas types issus des réseaux d'élevage. Par exemple, elle est fixée à 160 kg/UGB dans les systèmes laitiers spécialisés de plaine avec maïs, à 300 kg/UGB dans les systèmes laitiers avec taurillons, à 270 kg/UGB pour les naisseurs de broutards non primés, à 350 kg/UGB pour les naisseurs-engraisseurs de taurillons sans achats ou encore à 420 kg/UGB pour les engraisseurs de taurillons.

Plus de la moitié de la production dans les exploitations laitières

Il ressort de cette approche que sur l'ensemble des 244 000 exploitations bovines représentées par le RICA, le poids des exploitations laitières domine à la fois en nombre d'éleveurs mais aussi dans la production de viande. Toutefois par rapport à la réalité nationale, il est probable que le RICA accorde un peu trop de poids aux exploitations laitières qui sont bien représentées dans cet échantillon contrairement aux exploitations allaitantes.

La contribution globale des exploitations laitières, de l'ordre de 54%⁵ dans la production de viande est toutefois plus faible que leur part dans le total des élevages et des UGB du fait notamment de

l'importance des systèmes laitiers spécialisés dont la production forfaitaire est la plus faible. A l'inverse, si tous les systèmes laitiers diversifiés vers la viande, sous forme de taurillons de boeufs ou de vaches allaitantes, ne comptent que pour un peu plus de 20% dans le total des éleveurs, ils participent pour près du tiers à la production finale de viande bovine. En particulier, toute activité d'engraissement de taurillons avec ou sans vaches allaitantes augmente très sensiblement la production au regard du nombre de producteurs. Les structures souvent importantes rencontrées dans ces types de systèmes expliquent aussi une partie de ce taux.

De même, si la contribution des systèmes avec vaches allaitantes, de 44%⁵ dans la production totale, dépasse leur poids en nombre

● Part des grandes familles de systèmes dans le total des ventes de bovins mâles

	Nombre d'exploitations	Nombre total ventes de bovins mâles de 1-2 ans	% total vente de bovins mâles de 1-2 ans	Nombre total vente de bovins mâles de +2 ans	% total vente de bovins mâles de +2 ans
Exploitations laitières	140 400	536 000	43,0	260 000	60,6
.lait spécialisé	88 700	31 000	2,5	38 000	8,9
.lait + taurillons	13 300	289 000	23,1	8 000	1,9
.lait + boeufs	10 700	8 000	0,6	139 000	32,3
.lait + VA naisseur	15 400	8 000	0,6	8 000	1,8
.lait + VA taurillons	8 200	194 000	15,6	12 000	2,8
.lait + VA + boeufs	4 100	6 000	0,5	55 000	12,7
Exploitations allaitantes	92 300	581 000	46,6	136 000	31,9
.naisseurs broutards non primés	44 000	65 000	5,2	15 000	3,6
.naisseurs broutards primés	21 700	241 000	19,3	20 000	4,7
.veaux sous la mère	5 200	0	0,0		
.naisseurs engraisseurs de taurillons sans achats	10 300	207 000	16,6	1 000	0,2
.naisseurs engraisseurs de taurillons avec achats	1 400	59 000	4,7	16 000	3,7
.naisseurs engraisseurs de boeufs	4 700	8 000	0,6	3 000	0,6
.autres	5 000	1 000	0,1	75 000	17,4
				6 000	1,4
Engraisseurs	7 100	122 000	9,8	28 000	6,4
Autres exploitations bovines	4 200	6 000	0,5	5 000	1,2
TOTAL	244 000	1 248 000	100	429 000	100

Source : RICA 1995 - Traitement INRA Nantes - Institut de l'Élevage

⁵Alors que le GEB estime par ailleurs qu'en 1995, 48% de la viande était issue de veaux d'origine laitière et 52% de veaux d'origine viande.

d'exploitations, c'est essentiellement sous l'influence des systèmes naisseurs-engraisseurs de taurillons, et dans une moindre mesure de boeufs. Ainsi, toutes les exploitations allaitantes pratiquant une forme d'engraissement des mâles produiraient plus de 12% de la viande vive alors qu'elle ne totalisent que 7% des éleveurs.

Les boeufs, surtout produits chez les laitiers...

La répartition des animaux selon leur catégorie et leur origine, laitière ou allaitante, ne peut être réalisée au travers de cette approche, du fait notamment de l'absence d'informations sur les profils de ventes dans chaque système. Néanmoins, ils est possible d'estimer, en nombre de têtes, la production de bovins mâles de ces exploitations, au travers des ventes en 1995 de deux catégories d'animaux : les mâles vendus entre 1 et 2 ans et les mâles âgés de plus de 2 ans.

Estimées à 429 000 têtes en 1995, les ventes de bovins mâles âgés de 2 ans et plus ne peuvent être assimilées directement à la production annuelle de boeufs. En effet, cette catégorie d'animaux comptabilise aussi les taureaux de réforme, qui peuvent être évalués aux alentours de 70 000 têtes et des taurillons âgés, gardés plus longtemps dans les exploitations dans l'objectif de décrocher deux primes aux bovins mâles ou bien entendu aussi aux erreurs d'extrapolation. Pour cette année-là le SCEES comptabilisant 470 000 abattages de mâles de plus de 2 ans dont 330 000 boeufs.

La répartition par grande famille de systèmes des ventes de bovins de plus de 2 ans confirme le poids dominant des exploitations laitières dans la production de boeufs. Sachant que le taureaux de réforme sortent essentiellement des élevages allaitants, la part de 61% pourrait même être sous-évaluée dans le RICA.

...Les taurillons, chez les éleveurs allaitants et les engraisseurs... mais aussi chez les laitiers

Les ventes de bovins mâles âgés de 1 à 2 ans, qui totaliseraient 1 248 milliers de têtes d'après le RICA ne sont pas plus directement comparables aux abattages de taurillons de moins de 2 ans, qui d'après le SCEES, se montaient à 990 milliers de têtes en 1995. L'addition des 70 000 taureaux de réforme aux ventes répertoriées dans le RICA aboutit à un léger excédent pouvant correspondre à des ventes à l'exportation de taurillons finis ou semi-finis, mais aussi d'animaux maigres, tels que des broutards repoussés ou des taurillons maigres. Le nombre particulièrement élevé de ventes dans la catégorie des bovins mâles de 1 à 2 ans dans le système naisseurs de broutards primés confirme d'ailleurs cette hypothèse.

Contrairement aux boeufs, ce sont les éleveurs allaitants qui participent le plus largement à la production de taurillons, avec une part estimées à 47%⁶. Avec près de 10%, les engraisseurs fournissent aussi le marché des jeunes bovins d'autant plus que leur poids dans la population totale des éleveurs est comparativement beaucoup plus faible.

La quantification par le RICA, malgré les limites que nous avons soulignées à maintes reprises, des systèmes et de leur contribution à la production de viande bovine présente une photographie de l'élevage globalement cohérente avec les autres sources statistiques disponibles et la connaissance plus qualitative que nous avons des systèmes de production de lait et de viande. Aussi peut-elle être un outil intéressant pour mesurer, d'un point de vue macro-économique, l'impact pour le secteur de l'élevage de nouvelles mesures, prises ou envisagées, notamment dans le cadre de la nouvelle réforme de la PAC.

⁶Selon l'enquête réalisée par le GEB dans les groupements de producteurs en 1995, 54% des taurillons seraient issus de veaux d'origine allaitante et 46% de veaux d'origine laitière ou croisée.

● **Part des grandes familles de systèmes dans le total des UGB bovins
et dans la production globale de viande bovine**

	Nombre d'exploitations	%total exploitations bovines	% total UGB bovines	Contribution à la production de viande bovine
Exploitations laitières	140 400	57,5	61,1	53,9
.lait spécialisé	88 700	36,3	31,7	20,4
.lait + taurillons	13 300	5,5	8,2	10,2
.lait + boeufs	10 700	4,4	5,3	5,0
.lait + VA naisseur	15 400	6,3	7,0	6,7
.lait + VA taurillons	8 200	3,4	6,2	8,1
.lait + VA + boeufs	4 100	1,7	2,8	3,5
Exploitations allaitantes	92 300	37,8	36,3	44,1
.naisseurs broutards non primés	44 000	18,1	13,2	14,7
.naisseurs broutards primés	21 700	8,9	11,5	13,8
.veaux sous la mère	5 200	2,1	0,9	1,0
.naisseurs engraisseurs de taurillons sans achats	10 300	4,2	5,9	8,5
.naisseurs engraisseurs de taurillons avec achats	1 400	0,6	0,7	1,2
.naisseurs engraisseurs de boeufs	4 700	1,9	2,0	2,6
.autres exploitations bovines	5 000	2,1	2,0	2,3
Engraisseurs	7 100	2,9	2,2	1,9
Autres	4 200	1,7	0,2	0,3
TOTAL	244 000	100	100	100

Source : RICA 1995 - Traitement INRA Nantes - Institut de l'Élevage

Le GEB (Groupe Économie du Bétail), Département Économie des Filières de l'Institut de l'Élevage et Service Économique de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE), bénéficie du financement de l'ANDA et sur contrats, d'INTERBEV, des OFFICES et d'UNIGRAINS.

● Équipe de rédaction : Ph. Chotteau - G. Cotto - B. Garrigues - J. C. Guesdon - M. Kempf - L. Melet - C. Mongault - J. L. Rouquette - G. You

● Secrétariat de rédaction : L. Coille ● Directeur de la publication : L. Beuchée

Document publié en collaboration avec les services de la Confédération Nationale de l'Élevage par l'Institut de l'Élevage

● 149, rue de Bercy- 75595 PARIS CEDEX 12 ● Tél. : 01 40 04 51 50 ● CCP 3811-79 Paris

● Abonnement : 300 F TTC par an ● Imprimé à l'ACTA, 149, rue de Bercy- PARIS 12^e ● N° ISSN 1273-8638